

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 DAC 106 Subvention (11.000 euros) à la SCOP ACP La Manufacture Chanson (11e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation d'attribuer une subvention de fonctionnement à la SCOP ACP La Manufacture Chanson ;

Vu l'avis du conseil du 11e arrondissement, en date du 4 mars 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 11.000 euros est attribuée, au titre de 2015, à la SCOP ACP La Manufacture Chanson, 124, rue de la République 75011 Paris, qui anime une école de chanson à la même adresse et consacre une partie de ses activités à la pratique amateur. 2015_01443/181331.

Article 2 : Cette dépense sera imputée sur le Budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2015, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO